

DÉCISION DU PRÉSIDENT PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉCISION 2023-04

PLAN DÉFINITIF DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION « Travaux de modernisation des réseaux d'assainissement, Avenue de Bourbon, Commune de Saint-André »

Vu la Loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi « NOTRE »

Vu la Loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes,

Vu les statuts de la Communauté Intercommunale Réunion Est,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-10 et L.2122-22,

Vu la délibération 2020-C061 du 31 juillet 2020 du Conseil communautaire portant délégation de pouvoir du Conseil communautaire au Président de la CIREST,

Vu la délibération susvisée autorisant le Président à demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions, quel que soit le montant et la nature de l'opération à partir du moment où le projet pour lequel une subvention est sollicitée est inscrit au budget,

Vu la délibération 2022-C048 du 31 mars 2022 relative aux travaux de modernisation de l'avenue de Bourbon sur la commune de Saint-André et la prise en charge financière par la CIREST des coûts relevant de son domaine de compétences notamment en matière d'assainissement des eaux usées,

Vu la décision 2022-64 relative au plan de financement de l'opération « Travaux de modernisation des réseaux d'assainissement, Avenue de Bourbon, Commune de Saint-André »,

Vu l'avis favorable émis par la SGAR lors du comité de programmation du 25 mai 2022 accordant une aide financière à hauteur de 45 % du coût de l'opération au titre du contrat de convergence et de transformation 2019-2022, mesure 3.3.1.1 – L'assainissement, l'eau potable, l'eau brute, le bon état écologique des eaux, volet « Territoires résilients »,

Considérant que le montant des dits-travaux suite à l'attribution du marché par la commune de Saint-André par rapport à la décision 2022-64 a évolué,

Considérant que la demande d'aide financière faite auprès de l'Office de l'Eau Réunion a été suspendue,

Considérant qu'il convient pour cette opération de solliciter de nouveau une aide financière auprès de l'Office de l'Eau Réunion et d'en établir le plan de financement définitif :

Décide :

1. De retenir pour l'opération «Travaux de modernisation des réseaux d'assainissement, Avenue de Bourbon, Commune de Saint-André» le plan de financement définitif suivant :

Dépenses		Recettes		
Coût HT de l'opération	542 460,60 €	État – BOP 123	244 107,27 €	45 %
		Office de l'eau Réunion	189 861,21 €	35 %
		Autofinancement CIREST	108 492,12 €	20 %
TVA 8,5 %	46 109,15 €			
TTC	588 569,75 €			

plan de financement établi en fonction du DQE (Détail Quantitatif Estimatif) de la société retenue par la commune de Saint-André dans le cadre du marché de travaux en prenant en compte les révisions de prix et les frais divers et imprévus :

Libellé	unité	Quant. Prévues	PU/Ft HT	Montant HT	Qté aval	Qté amont	Montant HT aval	Montant HT amont
					tr2	tr1	tr2	tr1
Fouilles en terrain de toutes natures	m3	3 750	25,00 €	93 750,00 €	2 000	1 750	50 000,00 €	43 750,00 €
Démolition, évacuation et remblaiement dalot	ml	2 300	20,00 €	46 000,00 €	1 035	1 265	20 700,00 €	25 300,00 €
Collecteur PVC Ø 300	ml	74	53,00 €	3 922,00 €	0	74	- €	3 922,00 €
Collecteur PVC Ø 400	ml	253	73,00 €	18 469,00 €	113	140	8 249,00 €	10 220,00 €
Collecteur PVC Ø 600 annelé	ml	475	75,00 €	35 625,00 €	235	240	17 625,00 €	18 000,00 €
Collecteur PVC Ø 800 annelé	ml	650	128,00 €	83 200,00 €	350	300	44 800,00 €	38 400,00 €
Collecteur PVC Ø 1000 annelé	ml	120	185,00 €	22 200,00 €	55	65	10 175,00 €	12 025,00 €
Regard de visite Ø 1000	u	10	1 100,00 €	11 000,00 €	0	10	- €	11 000,00 €
Regard de visite supérieur Ø 1500	u	11	2 800,00 €	30 800,00 €	0	11	- €	30 800,00 €
Regard à grille DN 1000	u	24	1 500,00 €	36 000,00 €	17	7	25 500,00 €	10 500,00 €
Regard à grille DN 1500	u	16	1 800,00 €	28 800,00 €	16	0	28 800,00 €	- €
Regard à grille 30*30 aux droits des entrées en point bas, compris raccordement sur réseau en Ø 160	u	135	400,00 €	54 000,00 €	67	68	26 800,00 €	27 200,00 €
Grille avaloir 40*40	u	72	315,00 €	22 680,00 €	36	36	11 340,00 €	11 340,00 €
Divers raccordement sur l'existant	u	10	670,00 €	6 700,00 €	4	6	2 680,00 €	4 020,00 €
			Cumul HT	493 146,00 €			246 669,00 €	246 477,00 €
Révisions de prix		5%		24 657,30 €				
Divers et imprévus		5%		24 657,30 €				
			Total HT	542 460,60 €				
			TVA 8,5%	46 109,15 €				
			Montant TTC	588 569,75 €				

2. De solliciter une aide financière auprès l'Office de l'Eau Réunion conformément au plan de financement ci-dessus présenté,
3. De signer tout document y afférent,
4. Conformément au CGCT, la présente décision est soumise aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil communautaire et lui sera communiquée pour information lors de sa prochaine réunion.

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques

Jean MASSIP

